



Les manoirs

Départ : **COUDRAY-AU-PERCHE**

Arrivée : **COUDRAY-AU-PERCHE**

Niveau : **Facile**

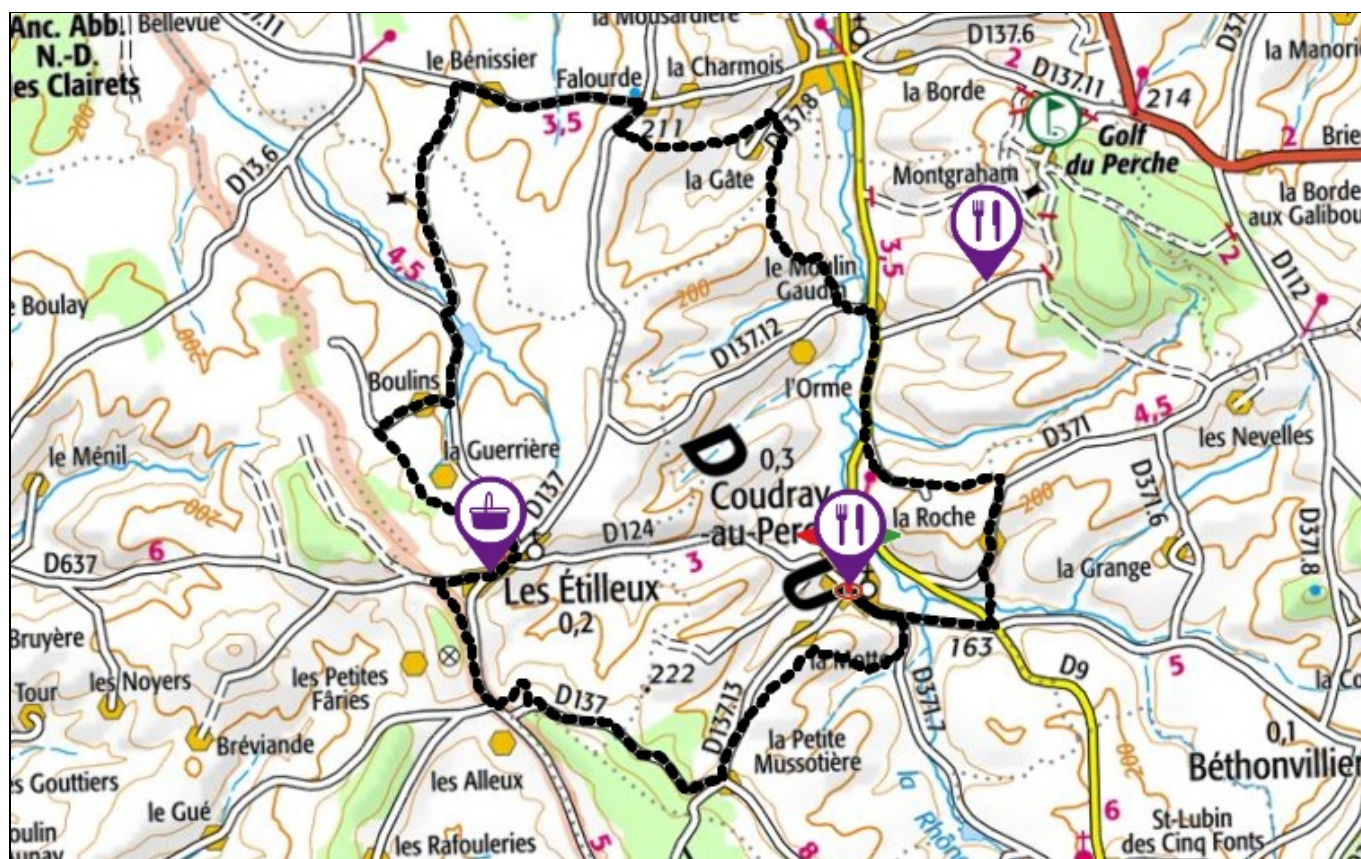
Note :

Durée moyenne : **2:15**

Longueur : **20,65 km**

Dénivelé positif : **277 m**

Dénivelé négatif : **-275 m**



DESCRIPTION DU CIRCUIT

La commune rassemble trois sites naturels : le Bois des Mottais, le Bois de Montgraham et le site des Richardières. Coudray-au-Perche : église Saint Pierre, manoir de Courcelles, manoir des Basses-Loges, château de Montgraham, richesse floristique - Les Étilleux : église Notre Dame, site de l'Hermitage (chapelle en ancienne maison du curé), manoirs du Grand Fresnay (XVI), manoir du Boulay (XV et XVI), manoir des Hayes de Barville, fermes de la Grand Cour, le Plessis, Frileuse et la Borde-l'Escot

DÉTAIL DE VOTRE RANDO

COUDRAY-AU-PERCHE - Départ : Place de l'église.

Prendre la direction d'Authon-du-Perche. A la sortie du village, continuer par la première route à droite.

0,6 km : Au pont de chemin de fer, prendre à droite, passer dessous et tourner encore 2 fois à droite pour monter au Plessis. A la sortie de la ferme, tourner à gauche, passer devant la Grande Mussotière et continuer jusqu'à la route.

2,1 km : Continuer tout droit jusqu'à la Petite Mussotière. Au carrefour à quatre routes, prendre à droite la D 137 en direction des Etilleux. Tout en montant, admirez sur la droite la vue sur les vallonnements du Perche. Au sommet, sur la gauche, table de lecture de paysage.

4,4 km : Après la Chailloutière, bifurquer à droite vers Pensard. Au hameau, prendre à gauche le chemin jusqu'à la D 13. Prendre à droite la D 13 vers les Etilleux. Après 280m, emprunter le chemin longeant la route à gauche et continuer jusqu'à la D 637.

5,8 km : Rejoindre les Etilleux à droite par la route. Traverser le village et emprunter la D 13 à gauche au niveau de l'église. Au cimetière, prendre le chemin à gauche en direction de la chapelle de l'Hermitage. Après 800m, bifurquez à droite vers le hameau de Boulins et rejoindre la D 13. Reprendre la route et passer devant l'étang du Boulay.

9,3 km : Continuer à droite par le chemin goudronné jusqu'au carrefour avec la D 13711 (à gauche, manoirs du Petit et du Grand Plessis).

11,1 km : Prendre à droite la D 13711. Au carrefour de Falourde, prendre à droite la D 137 vers les Etilleux.

12,9 km : Prendre le premier chemin à gauche vers Montméan. Avant la ferme, suivre le chemin passant à gauche des bâtiments. Prudence

dans la descente

14 km : A la route de la Gâte, tourner à gauche, puis à droite la route en montée vers le Chaillou. Au Chaillou, continuer le chemin.

14,7 km : Au premier carrefour après le Chaillou, prendre à gauche (vue sur la vallée de la Rhône et le village de Souancé-au-Perche). Le chemin passe devant le manoir de Courcelles et devient goudronné. Prudence dans la descente (deux saignées en travers de la route pour l'écoulement des eaux de pluies).

15,9 km : Prendre à gauche la D 13712, puis la D 9 à droite en direction d'Authon. Après le lieu-dit Le Tertre, à la sortie du virage, prendre à gauche le chemin de la Thibaudière. A la ferme continuer tout droit. A la route, tourner à droite.

18,6 km : A la Roche, laisser le hameau à droite et continuer la route. Après 200 m, au carrefour, prendre un chemin en contre-bas à gauche jusqu'à la D9. Descendre prudemment.

19,3 km : Reprendre la D 9 sur 60m jusqu'au calvaire et revenir au village par le hameau de la Guérinière.

20,5 km : Arrivée.

INFOS PRATIQUES À PROXIMITÉ



Restauration

Ferme auberge de l'agneau grillé

Les Pies
28330 COUDRAY-AU-PERCHE

06 82 15 23 59
<http://www.fermeaubergedelagneaugrille.com>

Le Saint Pierre

1 rue de la Ronne
28330 COUDRAY-AU-PERCHE

09 80 93 82 97



Produits de terroir

Jean-Edouard JEAUNEAU

Les Hayes de Barville
28330 LES ETILLEUX

02 37 29 12 62 / 06 62 90 31 20

INFORMATIONS

Eure et Loir Tourisme
02 37 84 01 00
www.tourisme28.com
randonnees.eurelien.fr

BALISAGE DES SENTIERS

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritits
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse